

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 9 septembre 2021 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents :   Monsieur Joël Côté, maire  
                          Monsieur Albini Fournier, conseiller  
                          Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller  
                          Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

Absents :            Madame Noëlla Daraiche, conseillère  
                          Madame Sylvie Langlois, conseillère

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

**2021-09-827**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 9 août 2021®
- 4) Acceptation des déboursés d'août 2021®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Ouverture poste déneigement®
- 7) Entériner l'achat du réservoir diesel®
- 8) Dépôt plan de développement®
- 9) Suivi du maire et des conseillers
- 10) Correspondance;
- 11) Varia;
- 12) Période de questions;
- 13) Levée de la séance;

**2021-09-828**

**Adoption du procès-verbal du 9 août 2021**

Il est proposé par Albini Fournier et résolu unanimement que le procès-verbal du 9 août 2021 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**2021-09-829**

**Acceptation des déboursés d'août 2021**

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les déboursés de juillet 2021 soient adoptés tel que présenté.

**2021-09-830**

**Acceptation des comptes à payer**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 septembre 2021; en conséquence, après discussion, il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements au montant de 24 265.33 \$ soit acceptée et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

**2021-09-831**

**Ouverture d'un poste pour le déneigement**

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu unanimement d'accepter l'offre d'emploi suivant :

**TITRE DU POSTE :** Conducteur de machinerie de déneigement pour la saison 2021-2022

**DESCRIPTION DE LA FONCTION :** Sous l'autorité du directeur des travaux publics et du directeur général, opère les différents équipements de déneigement pour l'entretien hivernal des routes municipales.

**HORAIRE :** Les candidats doivent être disponibles pour travailler sur les quarts de travail de jour et de nuit, du dimanche au samedi. Les quarts de travail couvrent une période de 12 heures et la couverture des horaires du samedi et du dimanche se fait en rotation. Début prévu 1er novembre 2021.

**RÉMUNÉRATION :** La municipalité offre un salaire concurrentiel.

**QUALIFICATIONS EXIGÉES :** } détenir un permis de conduire valide } avoir deux années d'expérience en conduite de machinerie lourde } être en bonne forme physique et avoir de l'endurance } Être apte à travailler seul ou en équipe et avoir le sens de la collaboration } posséder des connaissances et de l'expérience en mécanique de machinerie lourde sera considéré comme un atout } L'expérience en travaux de déneigement sera considérée comme un atout. Toute autre combinaison d'expérience et de formation pourra être considérée.

**PROFIL DU CANDIDAT :** Le candidat recherché doit respecter les consignes et les procédures de travail, les politiques internes, la législation en matière de santé et sécurité au travail, les règlements de sécurité et de la circulation des véhicules de transport et véhicules lourds, compléter tous les rapports requis dans l'exercice de ses fonctions et posséder les qualités suivantes : } Autonome et débrouillard } Disponible } Responsable } Honnête, intègre et transparent } Respectueux des citoyens, de l'organisation et de la confidentialité

**PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE :** Toute personne qui désire déposer sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 9 septembre à 13 h à la direction générale de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, par courrier au 104 Principale, Madeleine centre, Québec, G0E 1P0 ou par courriel à [Courriel masqué], avec la mention « offre d'emploi conducteur de machinerie de déneigement ».

**2021-09-832**

#### **Entériner l'achat d'un réservoir diesel**

Considérant le besoin du à la machinerie supplémentaire pour le déneigement;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement, de faire l'achat d'un réservoir de diesel usagé au montant de 1250 \$.

**2021-09-833**

#### **Dépôt du plan de développement**

Considérant le mandat qui a été confié à la firme Lelièvre Conseils pour l'élaboration du plan de développement de la municipalité;

Il est proposé par Albini Fournier et résolu unanimement, que le conseil municipal accepte le plan de développement tel présenté par Lelièvre Conseils et déposé par le Maire Joël Côté.

#### **Suivi du Maire et des conseillers**

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs

#### **Correspondance**

Le Maire Joël Côté fait lecture des diverses correspondances

**Varia**

**2021-09-834**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 45.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Joël Côté maire

\_\_\_\_\_  
Vital Côté directeur général

